

Les Danses baroques en France

Ce glossaire présente succinctement les principales danses baroques françaises, à partir du règne de Louis XIV. On doit toutefois garder à l'esprit que : leur origine géographique est souvent sujette à caution (car rien ne ressemble plus à une danse populaire qu'une autre), qu'elles peuvent avoir évolué dans le temps et l'espace, que les pas de danse destinées à faire évoluer des courtisans lors des « soirées d'Appartement » de Versailles diffèrent de ceux pratiqués à l'Opéra.

Enfin, certains airs de danses ne sont pas forcément fonctionnels et deviennent alors de vagues réminiscences (cf. Le duo sur un rythme de Chaconne de Roland de Lully, les Suites pour Orchestre de Bach ou encore les Ordres de clavecin de Couperin, etc.). Pour en savoir plus, on se tournera vers les ouvrages d'époque, notamment ceux de Sébastien de Brossard ou de Johann Joachim Quantz.

La Bourrée : danse populaire, sans doute originaire d'Auvergne ou du pays basque. Dans sa forme de société, elle est binaire ou ternaire, avec une anacrouse. Joyeuse et rapide, elle se danse en couple. Air de musique, à deux temps, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. On nomme aussi bourrée une danse composée sur le même air. Le pas de bourrée est composé de deux mouvements ; un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied, et un demi-jeté, qui fait le second mouvement. La bourrée est une danse rustique originaire d'Auvergne, qui consiste en ce que les danseurs et les danseuses, placés sur deux lignes, s'avancent et se reculent, après quoi chaque danseur fait tourner la danseuse qu'il a en face. (Littré)

La Chaconne : Ruggiero, Ciacona, Monica, Passamezzo désignent des variations ornementales sur une basse obstinée. Peu à peu, au XVII^{ème} siècle, ces termes disparaissent au profit de ceux de Chaconne et de Passacaille à qui Lully donnera leurs lettres de noblesse dans ses grandes symphonies finales de tragédies lyriques (Chaconne d'Amadis, Passacaille d'Armide...). Danses à trois temps, la différence entre Chaconne et Passacaille est ténue et controversée. En général, on admet que la Chaconne est écrite dans une tonalité majeure et avec un tempo vif, alors que la Passacaille est en mineur et d'une gravité pompeuse. Elles sont souvent traitées comme des compositions indépendantes, dont le système clos se suffit à lui-même et prouvent le savoir-faire du compositeur en concluant les recueils ou les œuvres. Espèce de sarabande par couplets avec le même refrain. (Académie, 1694) Air de symphonie, dont la basse est d'un certain nombre de notes qui se répètent toujours, & sur lesquelles on fait différents couplets. (Académie, 1762) Ancien air de danse d'une longue durée, espèce de symphonie dansante et d'un mouvement modéré, qu'on écrivait ordinairement à trois temps, quelquefois à quatre, et qui était à la partie chorégraphique ce qu'est de nos jours à la partie lyrique le finale d'un acte. (Académie, 1832-35)

La Courante : danse française de la Renaissance, elle devient l'ouverture des bals sous Louis XIV dans sa version française majestueuse, à trois temps. Elle se danse sur des pas glissés en diagonales, par couple. Elle est peu à peu remplacée par le menuet au cours du XVIII^{ème} siècle. Espèce de danse grave. (Académie, 1762)

La Gavotte : danse populaire, sans doute originaire de la région de Gap ou du Lyonnais. Dérive du Bransle double de la Renaissance. Lully l'introduit dans ses ballets et opéras. A deux temps, un peu enlevée, elle se danse en ligne ou en cercle. Air de danse qui se bat à deux temps, qui commence en levant, dont les mesures ont un repos de quatre en quatre, qui est composé de deux reprises, & dont le mouvement est quelquefois vif & gai, quelquefois tendre & lent. Ce Musicien a fait une belle gavotte. Jouer une gavotte. (Académie, 1762)

La Gigue : danse anglaise introduite en France par le luthiste Jacques Gauthier de retour d'exil. Danse ancienne d'un mouvement vif et gai, sur un air à deux temps. (Littré)

La Loure : danse d'origine normande ou poitevine. Ternaire et d'un mouvement lent et grave, elle commence par une anacrouse et son premier temps est lourdement marqué, rappelant son origine paysanne. Se danse comme une Sarabande (cf. Sarabande). Sorte de danse grave qui se bat à deux temps, & d'un mouvement marqué. (Académie, 1762)

La Musette : La danse par excellence des bergers et bergères dans les tragédies lyriques, souvent accompagnée par une musette. Forme rustique de la gavotte; un peu plus lente, à deux ou trois temps. Sorte d'instrument de Musique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qui se hausse et se baisse par le mouvement du bras. Il se dit aussi d'Un air fait pour la musette. (Académie, 1798)

Le Menuet : Originaire des bransles du Poitou ou de l'Anjou, le menuet est la danse favorite du Roi-Soleil et supplanta la courante sous son règne. Danse ternaire, gaie, légère et rapide, elle est formée d'un seul pas avec variantes et figures obligées. Air à danser dont le mouvement est fort vif. (Académie, 1694) Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures, & qui est composé de deux reprises. (Académie, 1762)

La Passacaille : cf. Chaconne. Terme de Musique emprunté de l'Espagnol. On appelle ainsi une espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. (Académie, 1762)

Le Passepied : originaire de Bretagne au XVI^{ème} siècle, le passe-pied était une danse binaire modérée. Sous Louis XIV son rythme s'accélère, et il devient ternaire, plus rapide que le menuet. Les danseurs le dansent en parallèle avec des pas glissés où les pieds s'entrecroisaient, d'où son nom. Espèce de danse qui est ordinaire en Bretagne, & dont le mouvement est fort vif. (Académie, 1694)

Le Rigaudon (ou Rigodon) : Originaire du Languedoc, du Sud des Alpes ou de la Provence, apparaît au XVII^{ème} siècle pour s'éteindre au milieu du XVIII^{ème}. Rapide et gaie, à deux temps, avec parfois une anacrouse, le rigodon se danse en couple. A l'opéra, est dansé par les bergers ou matelots. L'anecdote de Rousseau (cf. infra) est sans fondement. Rigodon. s.m. C'est ainsi qu'on trouve ce mot écrit dans les Dictionnaires. S'il en faut croire J. J. Rousseau, cette orthographe n'est pas conforme à l'étymologie. Il avait oui dire à un Maître à danser, que le nom de cette danse venait de l'inventeur, qui s'appelait Rigaud. Il faudrait donc écrire Rigaudon. = Sorte d'air; et danse qu'on danse sur cet air là. Acad. (Féraud, Dictionnaire critique de la langue française, 1787-88)

La Sarabande : originaire d'Amérique puis importée en Andalousie au XVI^{ème} siècle, la Sarabande est d'abord une danse lascive et emportée interdite par Philippe II en 1583. Elle se diffuse en France sous Louis XIII (cf. anecdote douteuse de Richelieu amoureux dansant devant Anne d'Autriche). Sous Louis XIV, la sarabande devient une danse ternaire, lente et gracieuse qui disparaîtra vers 1750. Air grave de musique à trois temps, et divisé en deux parties, dont la première est de quatre ou huit mesures, et la seconde de huit ou de douze. On trouve des sarabandes dans plusieurs opéras français du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle. (Littré)

Le Tambourin : Originaire de Provence, la danse est intimement liée à l'instrument (comme pour la Musette). En vogue au XVIII^{ème} siècle (cf. Les Indes Galantes de Rameau). Plus rapide que la Bourrée et le Rigodon, il se dansait pareillement. TAMBOURIN. s.m. Sorte de tambour moins large & plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat d'une seule main, & qu'on accompagne ordinairement avec la petite flûte pour danser. Jouer du tambourin. On le dit aussi d'Un air qui se joue sur le tambourin. Il y a dans cet Opéra un joli tambourin. (Académie, 1762)